



République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Nombre de conseillers

- En exercice 6
- Présents 5
- Votants 6
- Absents 1
- Exclus 0



Date de convocation : vendredi 16 décembre 2022

Date d'affichage : vendredi 23 décembre 2022.

Le vingt-deux décembre deux mil vingt-deux, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Anne Marie LHUILLIER et Raymonde POIROT.

Messieurs Jean-Pierre POIROT, Michel TRONCHE et Maxime ZIELONY.

Procuration : Monsieur Bruno JOLLY a donné procuration à Monsieur Jean-Pierre POIROT.

Délibération N°37/2022 AVIS SUR LE DEPOTS D'UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE LA MODIFICATION DE SON UNITE DE METHANISATION A CHARMOIS-L'ORGUEILLEUX DE L'ENTREPRISE CHARMOIS BIOENERGIE

Le Conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable au projet à nouveau.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture d'Epinal le

Publié ou notifié le

JEAN PIERRE POIROT
2022.12.23 14:12:49 +0100
Ref:20221223_140004_1-1-O
Signature numérique
le Maire